

Code INSEE :	Décision Modificative	Département :
Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES	Année 2015	Poste Comptable : TRESORERIE DE TERRASSON
Budget : 440 TERRASSON THENON HAUTEFO	Page n° 1	Date de Séance : 22/10/2015

Virement de crédit
N° 05

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	61
PRESENTS	50
dont VOTANTS	53

L'an deux mil quinze , le vingt deux octobre, le Conseil D'administration de CC Terrassonnais Périgord Noir The Haut, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à THENON, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de la convocation du Conseil D'administration : 13/10/2015

Etaient PRESENTS : Titulaires :

Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants :

Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Jean-Jacques LARENA représente Serge EYMARD.

Etaient ABSENTS : Dominique DURUY, Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Jean-Michel LAGORSE, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Pierre AUGUSTE, Francis AUMETTRE, Camille GERAUD, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Sabine MALARD donne pouvoir à Roger LAROUQUIE.

Secrétaire de Séance : Mme Isabelle COMBESCOT

Le Conseil D'administration sur proposition du Président,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **Virements de crédits pour dépenses nouvelles**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				39 200,00
Voies et réseaux			61523 822	39 200,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		47 500,00		
Autres établissements publics locaux	65737 020	47 500,00		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				8 300,00
Subvent° aux budgets annexes et aux régies dotées de la seule au			67441 020	8 300,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		47 500,00		47 500,00

Le Conseil D'administration approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture en date du .././.... et de la publication en date du .././.....

A THENON, le 22/10/2015
Pour extrait conforme,
Le Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20151022-DE2015092-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2015